

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-084SEANCE DU **MARDI 4 JUIN 2024**

Le mardi 4 juin 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 29 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 28
Nombre de Membres présents : 22	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Chantal BOISNIER pouvoir à Sophie LAGREE, Marc PLOUZEAU pouvoir à Daniel DAMMERY, Magali DEVAUD pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Eric MAUCORT, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Corinne RUFET pouvoir à Lucile VUILLERMOZ.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Chantal BOISNIER, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Daniel DAMMERY

Tarification des animations patrimoniales 2024

Dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire établie entre le Ministère de la Culture et la Ville de Chinon, renouvelée en juillet 2023, des animations patrimoniales sont proposées chaque année au public (habitants, public jeune, touristique) afin de valoriser le riche patrimoine de la ville.

Pour la saison patrimoniale et touristique 2024, la Ville de Chinon confie à la Compagnie Alborada la réalisation de quatre visites théâtralisées du patrimoine, les « Vit'visites », qui se dérouleront les lundis 29 juillet, 12, 19 et 26 août 2024 à 18h, pour un coût total de 4 420 €.

De même, la compagnie Alborada réalisera deux Murder Party, des enquêtes-spectacle insolites et participatives, le mardi 16 juillet et le jeudi 22 août 2024 à 20h30 dans l'ancienne collégiale Saint-Mexme, pour un coût total de 1 660 €.

La moitié du montant global de ces animations patrimoniales sera prise en charge par la subvention annuelle versée par la DRAC Centre-Val de Loire au titre de la convention Ville d'art et d'histoire, soit 3 000 € environ. Ces deux animations sont également inscrites au PACT. Selon la tarification proposée ci-après pour chacune des animations, les recettes propres prévisionnelles s'élèveraient à 2 000 € environ.

La tarification des deux animations patrimoniales 2024 est indiquée dans le tableau récapitulatif suivant :

Animations patrimoniales	Dates et lieux	Tarif plein	Tarif réduit	Gratuité
Vit'visites <i>Compagnie Alborada</i>	Lundis 29 juillet, 12, 19 et 26 août 2024 Circuit centre-ville historique « Ville-fort ».	8 €	4 € Demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap, 10-18 ans	Moins de 10 ans
Murder Party <i>Compagnie Alborada</i> (À partir de 12 ans)	Mardi 16 juillet Jeudi 22 août 2024 Ancienne collégiale Saint-Mexme	12 €	9 € Demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, étudiants, 12-18 ans	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les tarifs pour les animations patrimoniales 2024 : les Vit'visites et les Murder Party de la Compagnie Alborada.

Fait à CHINON, le 12 juin 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/06/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.